

ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE : Application d'onguent hydrocortisone à 0.5% (Traitement anorectal)		NUMÉRO : 1.13
		DATE : Septembre 2004
		RÉVISÉE : Août 2007
PROFESSIONNELS VISÉS	Infirmières	Référence à un protocole
TYPE D'ORDONNANCE	Ordonnance visant à initier la thérapie médicamenteuse.	Non

PROFESSIONNELS HABILITÉS

- Infirmières
- L'infirmière réévalue l'efficacité du traitement après 7 jours
- Les infirmières auxiliaires sont autorisées à contribuer à l'application de cette ordonnance après évaluation par l'infirmière.

CLIENTÈLES VISÉES

- Usagers hébergés ou hospitalisés dans les unités ou services concernés

UNITÉS OU SERVICES CONCERNÉS

- Tous les centres d'hébergement et les ressources intermédiaires d'hébergement
- CHRDL :
 - Les unités de soins de longue durée psychiatriques
 - Les unités de soins de courte durée psychiatriques **adultes**

ACTIVITÉS RÉSERVÉES

INFIRMIÈRES

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

- Contribuer à l'évaluation de l'état de santé d'une personne.
- Administrer, par des voies autres que la voie intraveineuse, des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

1. INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Corticostéroïde topique pour le soulagement symptomatique de la douleur et des malaises reliés aux hémorroïdes.

2. CONDITION D'INITIATION

- Manifestations de symptômes reliés à la présence d'hémorroïdes chez l'utilisateur.

3. ORDONNANCE

- Appliquer l'onguent hydrocortisone à 0.5%, 2 fois/jour et après chaque selle sur la région atteinte.

4. CONDITIONS D'APPLICATION

4.1. Indications

- Présence d'hémorroïdes.

4.2. Contre-indications

- Hypersensibilité à l'une des composantes du produit

5. MÉTHODES

5.1. Précautions et directives

- Nettoyer et bien assécher la région affectée avant l'application.
- Appliquer à l'aide de l'applicateur fourni avec le produit.
- Une sensation de brûlure peut être ressentie par l'utilisateur lors de l'application surtout en présence de lésions dermiques à l'anus

5.2. Procédures

- Méthodes de soins de l'AQESSS :
«Administrer un médicament par voie rectale»

5.3. Éléments de surveillance

- État de la muqueuse au site d'application du corticostéroïde topique.

5.4. Complications

- N.A.

5.5. Limites d'application

- **Durée de traitement maximale:**
 - 7 jours
- **Aviser le médecin si:**
 - il est impossible d'instaurer le traitement
 - aucune amélioration notée après 7 jours

ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE : Application d'onguent hydrocortisone à 0.5%	NUMÉRO : 1.13
	DATE : Septembre 2004
	RÉVISÉE : Août 2007

Chef du département de médecine générale : Heléne Laporte
Date : 2/9/07 Dr Heléne Laporte

Chef du département de psychiatrie : [Signature]
Date : 10/9/07 D. Nolin G.U.

Chef du département de pharmacie : Guy Laine Ladouceur
Date : 2007/10/04

Directeur des soins infirmiers : [Signature]
Date : 12 octobre 2007 Donald Haineault

Adoptée par le CMDP : Paul Allard
Date : 2007-11-07 Paul Allard, M.D., président